

2014

Au travail, les hommes se blessent-ils plus que les femmes?

Patrice Duguay
IRSST

Pascale Prud'homme
IRSST

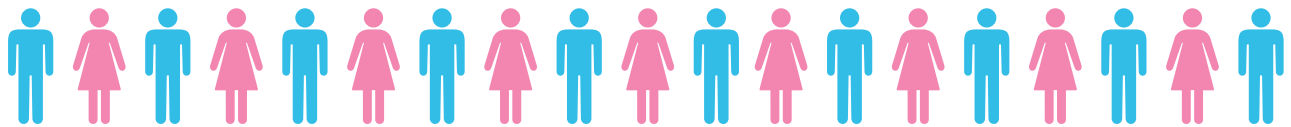
Alexandre Boucher
IRSST

Suivez ce contenu et d'autres travaux à l'adresse suivante: <https://pharesst.irsst.qc.ca/fiches>

Citation recommandée

Duguay, P., Prud'homme, P. et Boucher, A. (2014). *Au travail, les hommes se blessent-ils plus que les femmes?* (Fiche n° DS-006). IRSST.

Ce document vous est proposé en libre accès et gratuitement par PhareSST. Il a été accepté pour inclusion dans Fiches par un administrateur autorisé de PhareSST. Pour plus d'informations, veuillez contacter pharesst@irsst.qc.ca.



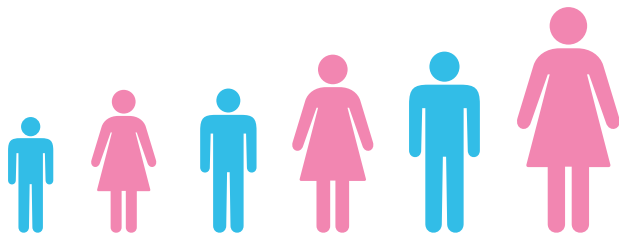
AU TRAVAIL, LES HOMMES SE BLESSENT-ILS PLUS QUE LES FEMMES ?

DS-006



STATISTIQUES
SUR MESURE

À QUESTION FACILE... RÉPONSE AUSSI FACILE ?



Cela fait des années que le nombre de femmes en emploi croît plus rapidement que celui des hommes. Même si de plus en plus de femmes exercent un métier non traditionnel, les emplois qui regroupent le plus de travailleurs, que ce soit chez les hommes comme chez les femmes, sont encore ceux qui leur sont traditionnellement associés.

En dépit de ce constat, les plus récents indicateurs de SST produits par l'IRSST montrent que **si l'on tient compte de la catégorie professionnelle** (basée sur la fréquence et l'intensité de l'activité physique associée à la profession) **et des heures travaillées, le taux de fréquence des lésions chez les femmes est similaire à celui des hommes**, sauf pour la catégorie non manuelle (Duguay et coll., [Rapport 749](#), 2012.)

TAUX DE FRÉQUENCE

Ce taux permet d'effectuer des comparaisons entre secteurs d'activité économique et catégories professionnelles en rapportant le nombre de lésions survenues sur le nombre de travailleurs.



En tenant compte des différents aspects des lésions professionnelles, les indicateurs de l'IRSST permettent d'avoir un meilleur portrait de la situation.

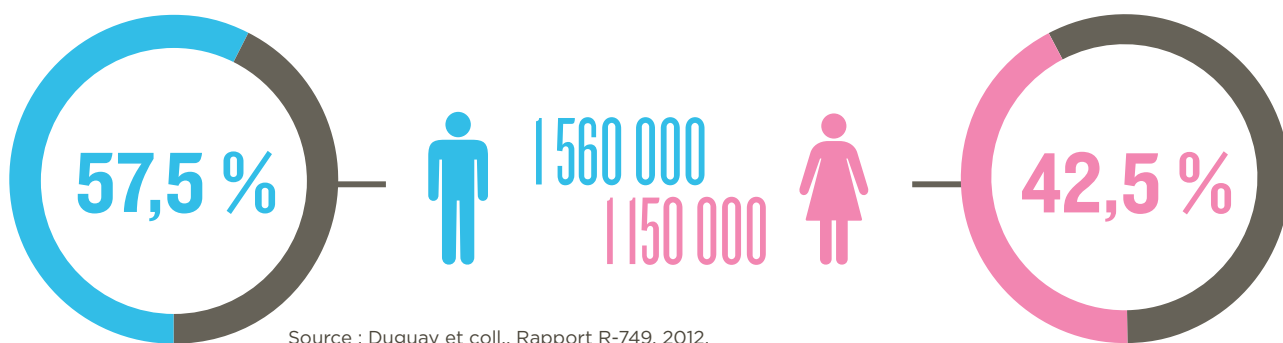
DES INDICATEURS RÉVÉLATEURS

NOMBRE D'HOMMES ET DE FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour la période 2005-2007, si l'on tient compte du nombre d'heures travaillées, on estime à plus de **2,7 millions** le nombre de travailleurs en équivalent en temps complet (ETC):

ETC

Cette abréviation signifie « Équivalent temps complet ». Il s'agit d'une estimation du nombre de travailleurs en équivalent temps complet (ETC) effectuée à partir des heures travaillées au cours d'une année. Le fait de considérer les heures travaillées (effectifs en ETC) permet d'obtenir des indicateurs qui tiennent compte de l'effet des emplois atypiques (temps partiel/occasionnels) sur le temps de présence au travail.



Source : Duguay et coll., Rapport R-749, 2012.

Au total, les hommes sont davantage présents sur le marché du travail, donc ils sont plus exposés aux risques de lésions professionnelles que les femmes, en terme d'heures travaillées.

POURQUOI UTILISER UN ETC PLUTÔT QU'UN NOMBRE D'INDIVIDUS ? Consultez la section Méthodologie sur le site Web.statistiques.irsst.qc.ca.



**1 travailleur ETC =
2 000 heures travaillées
par année**

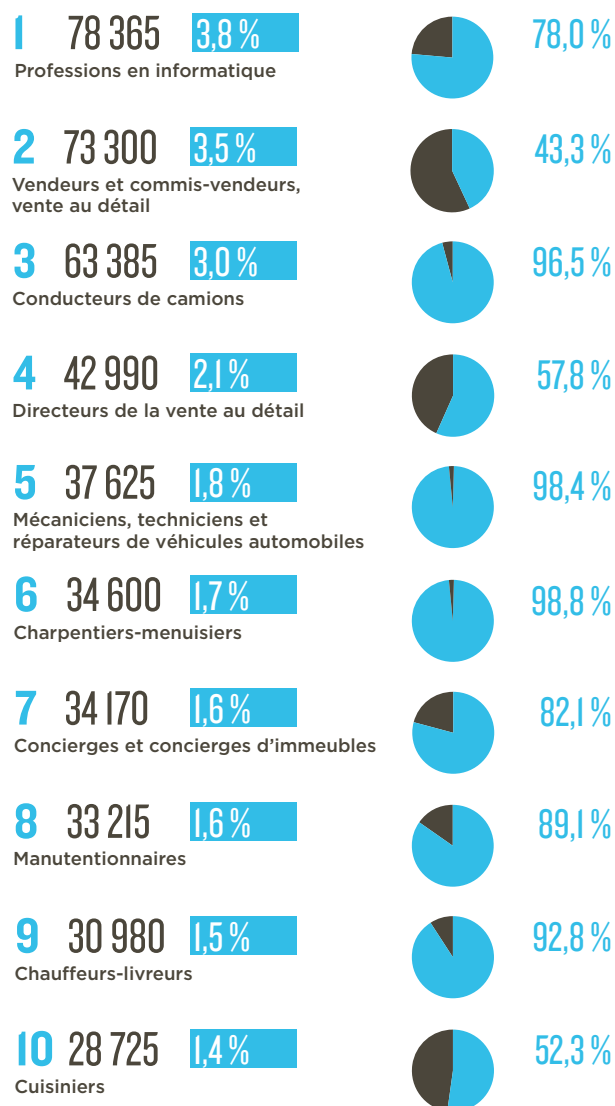
HOMMES ET FEMMES, MÊME PROFESSION ?

Même si les hommes et les femmes occupent de plus en plus d'emplois non traditionnels, il n'en demeure pas moins que, pour chaque genre, les emplois traditionnels continuent d'être les plus importants.

LES DIX PROFESSIONS COMPTANT LE PLUS D'HOMMES

Ordre décroissant du nombre d'hommes, Québec, 2006

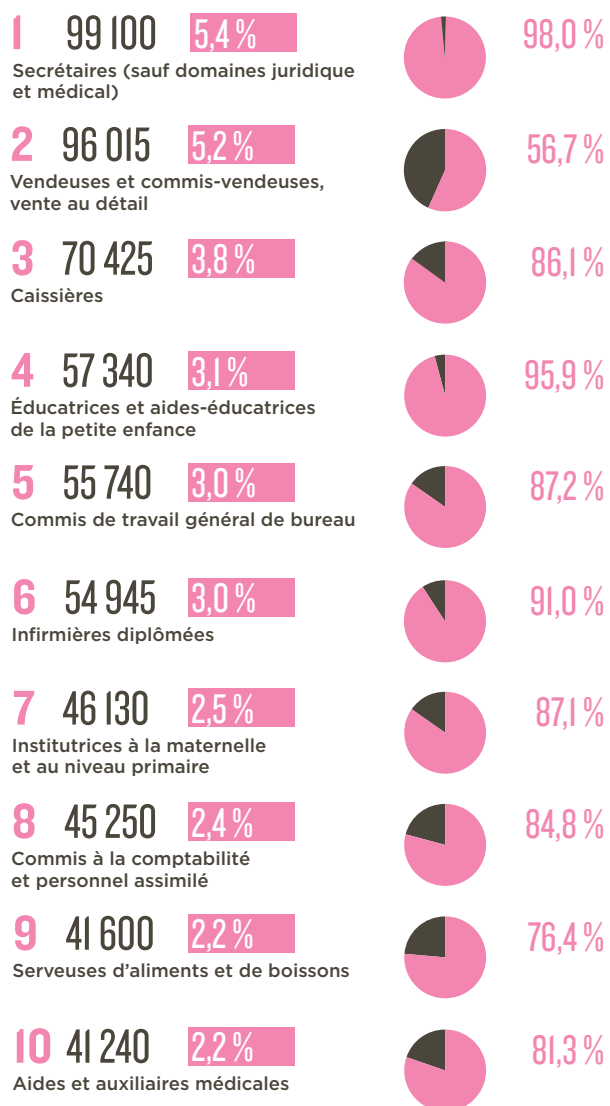
3,8 % des hommes actifs sur le marché du travail occupent un emploi en informatique



LES DIX PROFESSIONS COMPTANT LE PLUS DE FEMMES

Ordre décroissant du nombre de femmes, Québec, 2006

98 % des emplois de secrétaires sont occupés par des femmes.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, Tableau no 97-559-XCB2006012 au catalogue.

ET MÊME SI LES COMPARAISONS ENTRE HOMMES ET FEMMES SE FAISAIENT SUR LA BASE DE LA PROFESSION...

Bien qu'un emploi puisse être occupé tant par un homme que par une femme, les tâches accomplies peuvent être très différentes. Par exemple, chez les préposés aux travaux ménagers d'un centre hospitalier, les femmes consacrent deux fois plus de temps au nettoyage des toilettes que les hommes, mais deux fois moins de temps au nettoyage du plancher (Messing, 2012). Ainsi, le risque peut différer entre les hommes et les femmes, influençant par le fait même la valeur des taux.

HOMMES ET FEMMES, MÊME PROFESSION ?

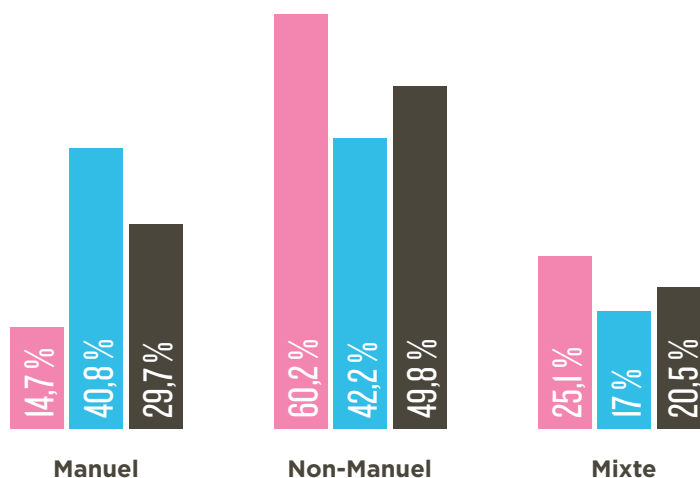
La **catégorie professionnelle la plus à risque**, soit les travailleurs **manuels**, regroupe près de **41 % des effectifs ETC des hommes**, soit presque trois fois plus que chez les femmes où la proportion atteint 15 % des effectifs ETC.



La prise en compte de la catégorie professionnelle permet de comparer des groupes de travailleurs ayant une certaine homogénéité en matière d'importance de l'activité physique dans le travail.

Figure 1 : Distribution relative des travailleurs ETC selon la catégorie professionnelle, par genre, Québec, 2005-2007

Femmes
Hommes
Total



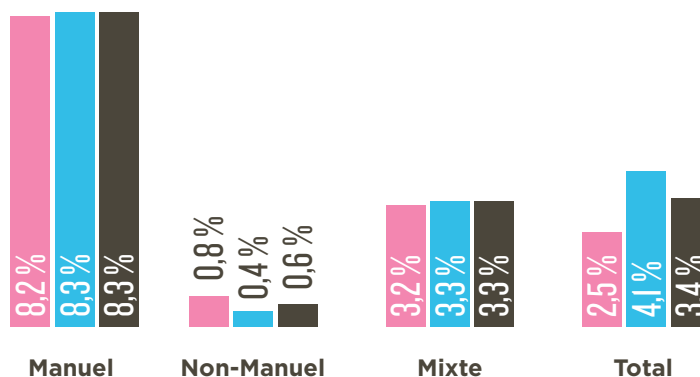
Source : Duguay et coll., Rapport R-749, 2012.

Pour la même période, le taux global de fréquence ETC (%) des lésions professionnelles avec perte de temps indemnisée (PTI) pour l'ensemble des travailleurs s'élève à 3,4 %. À noter qu'au total, ce taux est plus élevé chez les hommes (4,1 %) que chez les femmes (2,5 %).

Toutefois, en considérant la catégorie professionnelle, la différence de taux entre les hommes et les femmes est, sauf pour les non manuels, peu perceptible. **Ainsi, la différence observée pour les indicateurs totaux (4,1 % versus 2,5 %) est due à une différence de structure professionnelle plutôt qu'à une différence de risque entre les hommes et les femmes.**

Figure 2 : Taux de fréquence ETC des lésions professionnelles avec PTI selon le genre et la catégorie professionnelle, Québec, 2005-2007

Femmes
Hommes
Total



Source : Duguay et coll., Rapport R-749, 2012.

DONC, QUI SE BLESSE LE PLUS ?

Ce n'est généralement pas le genre en soi qui explique la différence de risque de lésions professionnelles entre les hommes et les femmes, mais plutôt des facteurs qui lui sont associés.

On sait maintenant que ceux ou celles qui se blessent le plus sont les travailleurs qui occupent des emplois manuels.

En tenant compte des catégories professionnelles et des heures travaillées, les indicateurs (toutes industries confondues) montrent peu de différences de risque entre les hommes et les femmes. Toutefois, dans certaines industries et catégories professionnelles, les emplois occupés par les femmes sont plus à risque dans certains cas et, dans d'autres, c'est l'inverse.



En utilisant des indicateurs comparables entre les hommes et les femmes, le niveau de risque est semblable dans l'ensemble, mais des différences existent par industrie.

CES CONCLUSIONS VOUS ÉTONNENT ?

Pour en savoir en plus, consulter le site Web « Statistiques sur mesure » : statistiques.irsst.qc.ca

RÉFÉRENCES

Duguay, P.; Boucher, A.; Busque, M.-A.; Prud'homme, P.; Vergara, D. (2012). *Lésions professionnelles indemnisées au Québec en 2005-2007 : Profil statistique par industrie - catégorie professionnelle*, Montréal, IRSST, Rapport R-749, 202 pages.

Messing, K. (2012). « Pour une prévention plus efficace : l'importance de tenir compte du genre et du sexe dans le domaine de la SST », in *L'importance de considérer le genre et le sexe en SST : Colloque de l'IRSST*, 30 novembre, Montréal, Canada.

Prud'homme, Duguay et coll. (2012). *Conditions de travail et d'emploi au Québec selon le genre*, Colloque IRSST : L'importance de considérer le genre et le sexe en SST, 30 novembre, Montréal, Canada.

À PROPOS DE L'IRSST

Solidement implanté au Québec depuis 1980, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) est un organisme de recherche scientifique reconnu pour l'expertise de son personnel et la qualité de ses travaux.

MISSION

Contribuer, par la recherche, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes. Assurer la diffusion des connaissances et jouer un rôle de référence scientifique et d'expert. Offrir les services de laboratoires et l'expertise nécessaires à l'action du réseau public de prévention en santé et en sécurité du travail.

Doté d'un conseil d'administration paritaire où siègent en nombre égal des représentants des employeurs et des travailleurs, l'IRSST est financé en majeure partie par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir en plus, consultez le site Web « Statistiques sur mesure » : statistiques.irsst.qc.ca

CRÉDITS

Auteurs : Patrice Duguay, Pascale Prud'homme, Alexandre Boucher

Coordination : Charles Gagné, Linda Savoie

Révision linguistique et conception graphique : Samarkand

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales 2014

ISSN : 978-2-89631-705-9

ISBN : 0820-8395 (PDF)

IRSST — Direction des communications et de la valorisation de la recherche

505, boul. De Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3A 3C2

Téléphone : 514 288-1551

Télécopieur : 514 288-7636

publications@irsst.qc.ca

www.irsst.qc.ca

